DIAL 2841

BRÉSIL - Discours prononcé par le frère Henri Burin des Roziers, avocat des sans-terre, à l'occasion de la réception du Prix international des droits de l'homme Dominique Trarieux

mercredi 16 novembre 2005, mis en ligne par Dial

Le frère Henri Burin des Roziers, dominicain, avocat membre de la Commission pastorale de la terre, défend depuis des années au Brésil la cause des petits paysans sans terre. Il a déjà reçu de nombreux prix pour sa défense des droits de l'homme, menée souvent au risque de sa vie. Il vient de recevoir à Paris, le 27 octobre dernier, le prix international des droits de l'homme Dominique Trarieux. Il a prononcé à cette occasion le discours que nous publions ci-dessous. Dial s'unit cordialement à l'hommage ainsi rendu à ce grand défenseur des droits de l'homme.

C'est évidemment avec émotion et étonnement que j'ai appris le 24 mai 2005 par Maître Brigitte Azema-Peyret, puis par la lettre officielle du Président de l'Institut des droits de l'homme des avocats européens, le Bâtonnier Bertrand Favreau, que le prestigieux Prix international des droits de l'homme, Ludovic Trarieux, m'avait été décerné.

Émotion et étonnement à cause du caractère prestigieux de ce prix, dont le premier lauréat a été Nelson Mandela, prix pour lequel j'ai été élu et que je reçois aujourd'hui.

Émotion aussi parce que j'avais su par Maître Brigitte Azema-Peyret qu'en 2003 ce même prix avait été décerné à titre posthume à l'avocate mexicaine Digna Ochoa. Je connaissais Digna Ochoa. Nous avions participé ensemble en 1996 à un séminaire au Brésil de religieux et religieuses dominicains et de membres de la famille dominicaine de toute l'Amérique Latine avec la présence du Maître général de l'Ordre, à l'époque le Frère Timothy Radcliffe, réfléchissant sur le thème : « Dominicain et Juriste », comment l'espace du droit, du combat juridique, est fondamental dans les luttes des mouvements populaires en Amérique Latine, en particulier des paysans, et comment la présence des dominicains dans cet espace est conforme à la mission de l'Ordre et de la vocation dominicaine.

Deux grandes figures dominicaines stimulèrent notre réflexion : celle de l'extraordinaire prophète, théologien et juriste Bartholomé de Las Casas, au XVIè siècle, défenseur infatigable des Indiens, fondateur avec son contemporain et frère dominicain, le grand juriste Vitória, du droit international et précurseur, pourrait-on dire, avec lui, et plus tard avec Ludovic Trarieux, de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'autre figure était celle du Père Bernard Rettenbach, qui après avoir occupé pendant plusieurs années les plus hautes charges de la Province dominicaine de France, était devenu avocat, membre du Barreau de la Cour des Hauts de Seine, et spécialiste du droit de la nationalité pour défendre inlassablement avec le GISTI (Groupe d'information et de soutien aux immigrés) et comme membre du cabinet de son ancien étudiant du Centre Saint Yves et ami, Maître Régis Waquet, les droits au respect, à la dignité, à l'accueil

des travailleurs immigrés et de leurs familles en France. Mission qu'il a accompli jusqu'à sa mort l'année dernière. Beaucoup de vous présents ici l'ont connu.

Beaucoup, y compris Conseillers et Avocats à la Cour de Cassation, comme le Conseiller Olivier Guérin et l'Avocat Général Louis Joinet, présents dans cette Assemblée, pourraient témoigner combien le Père Rettenbach nous a aidés à porter un autre regard sur l'homme, la justice, le droit.

Digna Ochoa, à l'époque religieuse dominicaine, était là à ce séminaire, bouleversante par son témoignage de dignité, de courage, de fermeté, au service des persécutés politiques mexicains, les Indiens du Mouvement zapatiste et ceux qui les appuient. Elle était déjà très menacée et elle a été assassinée dans son cabinet à Mexico, en 2001.

Elle avait 37 ans.

Recevoir le même prix Ludovic Trarieux que Digna Ochoa m'émeut profondément.

Sur la page de couverture du dossier de ce Prix International des Droits de l'Homme, il y a cette très importante phrase de Ludovic Trarieux : « Ce n'était pas seulement d'ailleurs la cause isolée d'un homme qui était à défendre, c'était derrière cette cause le Droit, la Justice, l'humanité. » C'est le sens de ce prestigieux prix. Ce n'est pas l'homme ou la femme, l'avocat ou l'avocate qui le reçoit qui est important, c'est la cause qu'il défend, quand elle est celle du droit, de la justice, de l'humanité.
C'est pour cette raison que je reçois avec tranquillité, simplicité et j'espère humilité, ce prestigieux prix.

L'important aujourd'hui, ce qui est en honneur, objet d'un hommage, ce n'est pas ma cause, c'est la cause de la lutte des petits paysans au Brésil, des sans-terres, des travailleurs ruraux en situation d'esclavage, du combat contre l'impunité de ceux qui tuent ou font tuer ces travailleurs ruraux pour défendre leur supposé droit de propriété et leurs profits. C'est de toute évidence la cause du Droit, de la Justice et de l'humanité.

C'est la cause de dizaines de milliers de familles qui campent, depuis parfois des années sous des bâches, au bord des routes et au bord d'immenses propriétés rurales de 10.000, 50.000, 100.000 hectares, attendant une problématique expropriation de ces terres par le gouvernement, promise et très rarement réalisée.

Les supposés propriétaires, très souvent porteurs de titres frauduleux, s'enrichissant de la sueur de centaines, de milliers de travailleurs saisonniers, trompés, pas payés, humiliés, vivant dans des conditions d'hygiène, de logement, d'alimentation, de travail, misérables et dangereuses, menacés de mort et tués s'ils s'enfuient.

Ana de Souza Pinto de notre équipe de la Commission Pastorale de la Terre et le frère dominicain Jean Raguénès, membre également de la Commission, ici présents, sont témoins directs de cela. Le frère dominicain français Xavier Plassat, de la Coordination de la Campagne Nationale de la Commission Pastorale de la Terre contre le Travail Esclave, également.

Ce prix, c'est l'hommage à la mémoire de ces 446 travailleurs ruraux assassinés pour la lutte pour la terre dans notre État du Pará de 1986 à 2005, dont 14 déjà cette année, c'est l'hommage à la mémoire de ces deux avocats de la Commission pastorale de la terre que j'ai connus, avec qui j'ai travaillé, Gabriel Pimenta et Paulo Fontelles, et qu'ils ont assassinés en 1982 et 1987, crimes encore impunis. Hommage à la mémoire des syndicalistes paysans de Rio Maria, João Canuto et ses deux fils et Expedito Ribeiro de Souza, assassinés en 1985, 90 et 91, dont les assassins condamnés après des années de procès, sont en fuite. Hommage à la mémoire du Père Josimo Tavares, Coordinateur des équipes de la CPT de notre région, assassiné en 1986. Ce prix c'est tout spécialement aussi l'hommage à la Soeur Dorothy Stang, missionnaire américaine de 73 années, assassinée le 12 février de cette année, dans notre État du Pará.

Ce prix, c'est l'hommage à ces dizaines de jeunes avocats de la CPT, du Mouvement des sans-terres, à ces centaines de militants syndicaux, des mouvements populaires, de la CPT qui se dédient

inconditionnellement à la cause des petits paysans, du droit à la terre, à une vie digne. C'est l'hommage aussi à ces héroïques leaders des peuples indigènes du Brésil qui luttent pour leurs terres ancestrales, ces réserves indigènes, sans cesse menacées, envahies, réduites. C'est l'hommage à ces 29 menacés de mort de l'Etat du Pará, hommes et femmes, dont certains risquent beaucoup plus que moi.

Cette cause c'est la cause d'un autre modèle de développement agricole pour ce riche et immense pays, qui dispose de tant de terres, celui de l'agriculture familiale, de l'agriculture camponesa. Le modèle qui prédomine actuellement, de l'agro-négoce, comme on l'appelle au Brésil, l'agrobusiness, favorise, de manière sauvage et incontrôlée, la concentration des terres, le vol des terres, en particulier des terres indigène, la pratique du travail esclave en vue de la grande production d'exportation, de bétail, de soja, qui pollue et détruit la nature, la forêt, les campagnes, les fleuves et rivières, déboisant chaque année des dizaines de milliers de kms2 (cette année plus de 20.000 kms2) pour créer toujours plus d'immenses pâturages pour d'immenses propriétés, en fonction uniquement du profit et non de l'homme et qui ne profite qu'à une élite. L'autre modèle, celui de l'agriculture familiale, ou plus exactement de l'agriculture camponesa, préconise la distribution des terres et donc des emplois pour la population rurale locale, c'est un modèle qui se préoccupe d'arrêter la migration rurale vers la périphérie des villes, vers les favelas, qui vise à alimenter le marché de la population locale, régionale et nationale en produits agricoles diversifiés, naturels et sains, qui préserve la forêt, les rivières et la nature.

Merci, Messieurs les présidents, de ces prestigieux Instituts des droits de l'homme de ces villes d'Europe, de reconnaître et valoriser cette cause de la réforme agraire au Brésil, d'une authentique réforme agraire qui restitue sa valeur, sa dignité, son droit, sa vie au petit paysan et au travailleur rural comme aussi à la nature et à la création.

Dans ce monde globalisé où nous vivons, de la folie de la consommation, dans ce monde de l'injustice et de l'inégalité, de la destruction de la création et donc de la vie, il est essentiel de reprendre conscience des valeurs fondamentales de l'existence, de la diversité, de la solidarité, du rapport à la nature, d'un autre rapport entre pays du Nord et du Sud, qui puissent fonder notre espérance qu'un autre monde est possible et nous motiver à le construire.

Dans ce sens, la cause que défendent les petits paysans du Brésil est la cause du droit, de la justice et de l'humanité, chère à Ludovic Trarieux.

– Dial – Diffusion d'information sur l'Amérique latine – D 2841.
– Traduction Dial.
– Source (portugais).

En cas de reproduction, mentionner la source francaise (Dial) et l'adresse internet de l'article.